

# Le développement durable ...

**Une nécessité et une urgence face ...**

**...aux dysfonctionnements en cours**

***"Un mode de développement qui réponde aux besoins du présent, sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs".***

*(Rapport BRUNDTLAND 1987)*



Une évolution législative au service d'un développement plus durable des territoires...

---

## LA LOI SOLIDARITÉ ET RENOUVELLEMENT URBAIN (SRU)

Un texte majeur, qui a  
rénové le cadre juridique  
des politiques urbaines ...  
Une "révolution culturelle"  
dans l'aménagement du  
territoire...

**DEVELOPPEMENT DURABLE  
ET QUALITE DE VIE**

**COHERENCE ET EQUILIBRES**

**SOLIDARITE ET PARTAGE**

Une évolution législative au service d'un développement plus durable des territoires...

---

## LES LOIS "GRENNELLE"

**LUTTER CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

**MAITRISER LA CONSOMMATION DE L'ESPACE**

**PRÉSERVER ET GÉRER LA BIODIVERSITÉ ET LES MILIEUX NATURELS**

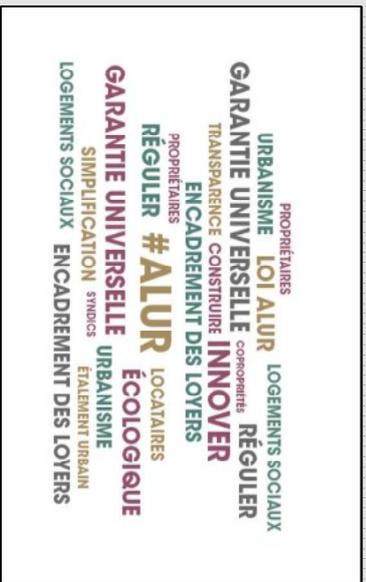
**PRÉSERVER LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT  
TOUT EN STIMULANT L'ÉCONOMIE**

**ACCOMPAGNER LES TRANSITIONS SOCIÉTALES  
EN COURS**



Une évolution législative au service d'un développement plus durable des territoires...

## LA LOI ALUR



PRÉSERVER  
LES ESPACES  
NATURELS ET  
AGRICOLES

OPTIMISATION DE L'USAGE  
DE L'ESPACE

LUTTER  
CONTRE

L'ÉTALEMENT  
URBAIN

RÉDUCTION DE  
L'ARTIFICIALISATION DES  
SOLS

MAÎTRISE DE L'URBANISME  
COMMERCIAL



## Le contexte territorial

# Les grands enjeux pour Le Biot dans son bassin de vie



- Un accueil adapté "des" populations futures, c'est-à-dire :**  
**Une offre en logements suffisante, répondant ...**
- aux perspectives d'évolution de la population (1,4%/an) retenues par le SCOT,
  - au niveau d'équipement actuel et projeté de la commune.



**Une offre en logements toujours plus diversifiée et de qualité pour répondre aux besoins de tous, dans une logique de maintien des équilibres sociaux et générationnels.**



**Des tendances et risques d'évolution à contenir en termes d'étalement urbain et de banalisation du cadre bâti et de ses abords...**

**... Mais aussi des opportunités d'évolution "positive" à saisir par la préservation des paysages patrimoniaux et la clarification des limites d'urbanisation.**

## Les grands enjeux pour Le Biot dans son bassin de vie



**Une adaptation nécessaire des réseaux** pour satisfaire aux besoins et à des exigences sanitaires et environnementales plus strictes.



**Une économie locale à soutenir**, pour maintenir l'animation et l'attractivité de la commune et limiter les déplacements domicile / travail – domicile / services, avec notamment :

- Un site d'activités à requalifier : La Vignette.
- Un soutien à apporter au développement des activités artisanales.
- Des potentialités touristiques à valoriser.
- Des espaces agricoles à considérer d'abord comme un espace économique et naturel, avant d'être une réserve foncière.